

## CHARTRE DU RANDONNEUR

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

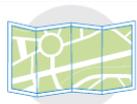
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

### Après la randonnée



#### PENSER À VÉRIFIER QU'AUUCUNE TIQUE NE SOIT ACCROCHÉE

à votre peau. Si besoin, retirez-la avec un tire-tique (vendu en pharmacie) et désinfecter l'endroit pour éviter les complications (maladie de Lyme).

### En cas d'accident, composez le 112 ou le 18

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas d'informations erronées ou manquantes. Si vous rencontrez des difficultés dans la lisibilité du parcours, constatez un manque de balisage ou pour toute autre suggestion d'amélioration, merci de le signaler à l'Office de Tourisme de Bussang.

Crédits photos : © Office de Tourisme de Bussang — Sonia METZ. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



# CIRCUIT DE RANDONNÉE ROCHES DU SABBAT - STATUE DE SAINTE BARBE



SAISON  
HORS NEIGE



DURÉE  
4H ou 2H30



DISTANCE  
9,5KM ou 6,5KM



DÉNIVELÉ  
+ 554M ou + 328M



DIFFICULTÉ  
3/5



- Une montée progressive vers le sentier des crêtes en passant par les Roches du Sabbat. Joli point de vue sur le village au niveau de la statue de Sainte Barbe.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Bureau de Bussang - 8 avenue de la gare — 88540 BUSSANG

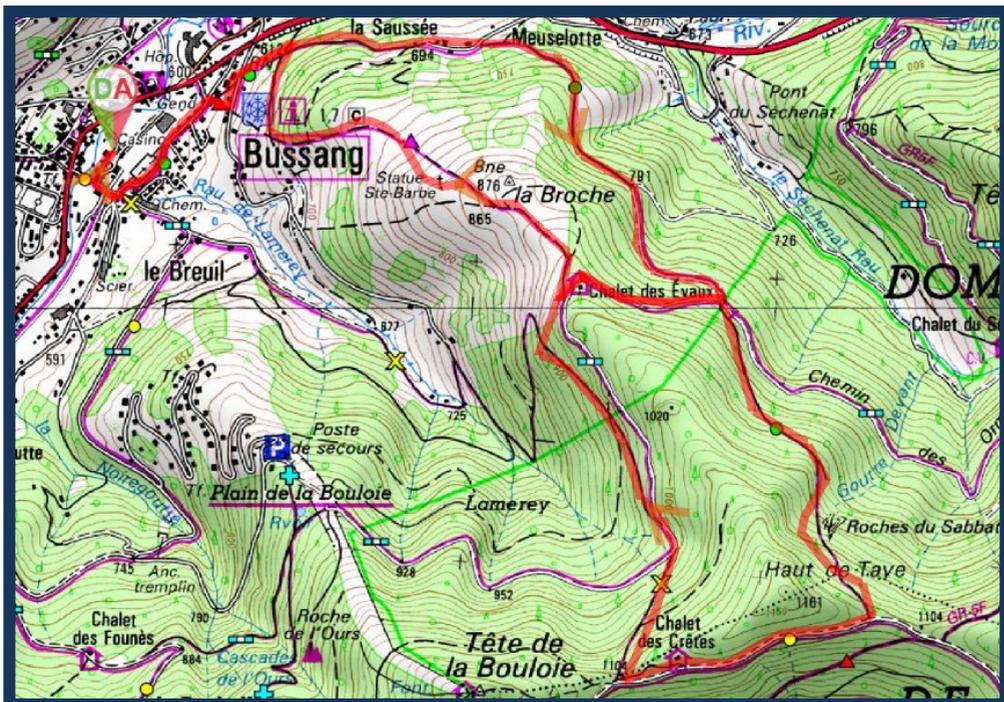
+33 (0)3 56 11 00 90—info.tourisme@ballons-hautes-vosges.com—www.ballons-hautes-vosges.com

## ACCÈS ET POINT DE DÉPART

**Accès :** Bussang est sur l'axe de la RN66,

**Départ :** Office de Tourisme de Bussang, 8 avenue de la gare

**BALISAGES** disque vert - disque jaune - chevalet jaune - triangle rouge



© IGN - 2020 - Autorisation n° 70.20010 - Copie et reproduction interdite.



➡ Longer le lieu-dit Meuselotte, avant de déboucher sur une route où se trouvent 2 fermes. A la deuxième ferme, prendre à droite le sentier disque vert "Rouge Gazon par les Neufs Bois" qui grimpe et traverse un parc. La montée se fait progressivement sur environ 800 mètres. Continuer ensuite sur un chemin plus large vers la droite pendant 500 mètres. Au prochain carrefour se trouve la Croix Grosjean.

Variante : possibilité de raccourcir la randonnée, en reprenant le "chemin de Lameraie" rectangle bleu-blanc-bleu pour arriver directement au chalet des Evaux et prendre le chemin qui descend en suivant le triangle rouge jusqu'au banc (pour la suite se reporter au dernier paragraphe).

➡ Continuer le sentier disque vert qui monte sur environ 1 km et longer les Roches du Sabbat. Arriver sur un large chemin et suivre le disque jaune vers la droite "Chalet des crêtes - Noiregoutte". Passage à proximité du Chalet des Crêtes. 200 m après le chalet, prendre sur la droite le petit sentier qui descend chevalet jaune "sentier Evard" sur environ 400 m. Au croisement avec un chemin plus large, suivre ce chemin vers la droite sur environ 150 m et reprendre le sentier en contrebas chevalet jaune "Evaux". Au croisement suivant, prendre le chemin triangle rouge, qui monte rapidement sur 200 m.

Vous surplombez la statue de Sainte Barbe.

➡ Au banc, descendre jusqu'à la statue en suivant le sentier triangle rouge. Ouvrez l'oeil et vous trouverez peut-être la statuette d'une vierge qui se cache dans un arbre le long du sentier... Traverser le pâturage. En dessous de la statue, toujours suivre le triangle rouge jusqu'à rejoindre le sentier disque vert "Bussang". Retour à l'Office de Tourisme en empruntant le même chemin qu'à l'aller, disque vert "Bussang".



## À DÉCOUVRIR

### > La Croix Grosjean

Charles GROSJEAN (1873-1932) aurait trouvé la mort alors qu'il rentrait de chasse. Il se serait arrêté là pour manger et aurait été frappé par un arrêt cardiaque. Cette croix lui rend hommage.

### > Les Roches du Sabbat

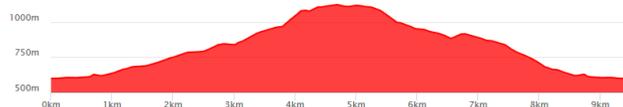
Selon la légende, les Roches du Sabbat étaient fréquentées par des démons et des sorciers.

### > La Statue de Sainte Barbe

Lors des bombardements à la libération en 1944, l'église de Bussang est frappée par 2 obus. Tous les vitraux sont cassés sauf celui représentant Sainte Barbe, qui est miraculeusement intact.

Les habitants de Bussang sous l'impulsion de l'Abbé Vacher formulèrent alors ce vœu : " Si Bussang est épargné, en remerciement, ils monteraient une statue de Sainte Barbe sur la montagne la plus haute de Bussang au lieu dit les Evaux". Bussang n'ayant pas trop souffert matériellement et n'ayant pas été incendié, la statue a pu être réalisée après le conflit, suite à une souscription et à la collecte du cuivre, bronze et autres métaux.

## PROFIL ALTIMÉTRIQUE



## PARCOURS ET POINTS D'INTÉRÊT

➡ Depuis l'Office de Tourisme, prendre la rue de Lamerey qui monte en direction de la Bouloie et tourner rapidement à gauche dans la « rue du Breuil » qui longe le cimetière. Suivre cette route sur environ 450 m. Prendre ensuite sur la droite le sentier disque vert qui longe une maison sur 100 m et atterrit sur la route du chazal.

Descendre cette route vers la gauche sur environ 100 m, avant de prendre le sentier sur la droite disque vert « Rouge Gazon par Meuselotte, Roches du Sabbat, Neufs Bois ».